



Comité Subrégional
de l'Emploi et de la Formation

CSREPS – Namur
Monsieur Marc FIEVET
Rue du Collège, 8
5000 NAMUR

N. Réf. : CSEF/14/FM/50

Jambes, le 31 mars 2014

Objet : Votre courrier daté du 4 février 2014 relatif à une demande d'habilitation de la formation de bachelier en sciences administratives et gestion publique – Enseignement de Promotion sociale

Monsieur Fiévet,

En séance plénière de ce lundi 31 mars 2014, le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation de Namur a décidé de réitérer son avis du 18 février 2013 concernant votre **demande d'habilitation pour l'ouverture d'une formation de bachelier en sciences administratives et gestion publique. Il a donc émis un AVIS FAVORABLE à celle-ci.**

Cet avis est motivé comme suit.

Ce type de baccalauréat n'est actuellement pas proposé dans la province de Namur et ce, ni en Haute Ecole, ni en Promotion Sociale. Il s'agit d'une nouvelle offre de formation qui répond à une carence sous régionale.

L'emploi dans la région namuroise est caractérisé par une dominance du secteur de l'administration publique.

De très nombreuses personnes sont, en effet, occupées à Namur dans les différentes institutions publiques de Wallonie, de la Province et dans les communes.

Proposer une telle formation à Namur même peut amener des travailleurs à fréquenter facilement cette formation leur permettant d'accéder plus facilement à ces emplois.

Cette formation offre encore la possibilité pour certains de valoriser des acquis de formation et d'expérience en obtenant une certification reconnue, valorisation à laquelle le CSEF est fort sensible. De plus, cette formation peut être une passerelle pour un master.

Veillez agréer, *Monsieur Fiévet*, l'assurance de ma considération distinguée.

P.o.
Fiévet

Jean-Claude VANDERMEEREN, Président.